

République Française
Département de l'Isère
Commune de REVEL

COMPTE RENDU de la réunion du conseil d'administration du CCAS DE REVEL DU 18 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 18 juin, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de REVEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Sandrine GAYET, Vice-Présidente du CCAS

Nombre de membres Afférents au CCAS : 10

En exercice : 10

PRESENTS 8 : Sandrine GAYET-Patrick HERVE- Caroline DRIOL-Hélène BOUSSANT-Franck GENEVAUX- Nicolle ANGELIER- Amandine DELATOUCHE- Cathy PELOSO

ABSENTS : 0

Qui ont pris part au vote :

PROCURATIONS : Coralie BOURDELAIN à Patrick HERVE . Geneviève COURSIMAULT à Cathy PELOSO

Date de la convocation : 11 juin 2024

Ouverture de la séance à 18h00

Secrétaire de séance : Driol Caroline

- Approbation du PV du 8 avril 2024 voté à l'unanimité

Délibération n°1

Détermination du montant des chèques Ados pour les adhésions sportives/culturelles sur Revel ou autre ville pour la rentrée 2024/2025 (jeunes 12-18 ans)

Depuis 2003 montant forfaitaire de 30€

Décision de passer au forfait de 50€ par jeune voté à l'unanimité

Délibération n°2

Participation forfaitaire du CCAS sur les abonnements de l'électricité

Maximum 50€ pour les personnes non imposables voté à l'unanimité

Délibération n°3

Coup de Passion : enveloppe de 300€ accordée à Lison Bernardi pour une compétition internationale de hockey subaquatique

Délibération n°4

Coup de Pouce : enveloppe de 300€ accordée à Camille Poulain pour son projet humanitaire

Divers :

- Nom de l'association pour les colis de Noël des anciens : Faire une proposition de 4/5 associations locales dans le courrier envoyé lors du choix des colis
Ex : SECOURS POPULAIRE
ALZHEIMER
ASSOCIATION POUR LES AIDANTS
MUCOVISCIDOSE
ASSOCIATION DANS LE MILIEU DE L'HOPITAL
Faire un retour à Sandrine GAYET pour la fin juin
- AMAP : proposition faite pour des paniers solidaires
La CAF subventionne à hauteur de 50% - courrier à lire transmis par sandrine et décision à prendre ensemble
- Repas des anciens : le menu a été moyennement apprécié
- Communication : Comptes rendus à transmettre systématiquement aux membres du CCAS

fin de la séance 19h20

A REVEL le 18 juin 2024

La secrétaire



Caroline DRIOL

La Vice-Présidente



Sandrine GAYET